



Céret, le 19 avril 2011

**Compte rendu de la réunion du conseil d'administration
du lundi 18 avril 2011 à Céret**

Etaient présents :	Jean FERRER	Claude HERNANDEZ
	Gilbert PUJAS	Jacques COURTEAU
	Rose-Marie MONGE	Dikkie CARITG
	Henri MESTRES	Albert MONGE
	Jean AGUSTI	Robert MARTY
:	Marie-Claude SARDA	Françoise BONNION

Le Président ouvre la séance à 14H20,

-I – Approbation du compte rendu du C.A du 21 février 2011 :

Le Président demande si des remarques sont à formuler sur ce compte rendu.
Aucune remarque, tous les membres présents l'approuvent à l'unanimité.

-II – Règlement intérieur :

Le Président demande que soit modifié l'article 2 du règlement intérieur du club, compte tenu que l'année d'exercice se situe maintenant du 01 septembre au 31 août. Tous les membres présents approuvent.
L'article 2 est donc modifié comme suit : « Pour y participer, il est nécessaire d'adresser au club :
* le bulletin d'adhésion complété,
* un certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre,
* *l'acquittement au 1^{er} septembre de chaque année*, du prix de la licence F.F.R.P et de la cotisation au club (dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale). ».

-III – Fête du club le dimanche 26 juin 2011 :

Le Président demande que l'on fasse le point sur les circuits qui seront proposés ce jour là. Il précise que cette journée est placée sous le thème de « *l'eau et les fontaines de Céret* ».

3 circuits sont proposés :

1^{er} circuit : Niveau randonnée, libre et balisé, départ à 07H30. Point de contrôle et ravitaillement au « Pla Boulat ». Référents pour la recherche du tracé : Dikkie CARITG, Claude HERNANDEZ, Jean AGUSTI.

2^{er} circuit : Niveau marcheurs - 7 km - 3 départs : 8h00, 08h30, 09h00. Circuit « découverte », guidé et commenté sur le thème de l'eau et les fontaines de Céret. Point de contrôle et ravitaillement à la « font Dauder ». Référents pour la recherche du tracé : Robert MARTY, Rose-Marie MONGE, Jean SARDA.

3^{er} circuit : Parcours enfants – départ en car à 08h45 place Guitard jusqu'au Mas de la Maura, départ de la randonnée, et retour jusqu'au stade où on leur servira le repas à 11h30.

L'organisation :

Tous les détails de la fête seront abordés lors de la réunion des bénévoles, le jeudi 26 mai à 17h30 à la salle de l'Union à Céret. Cette réunion nous permettra de constituer les équipes autour des référents qui ont été désignés parmi les membres du C.A.

- Organisation des différentes équipes de bénévoles : Jean FERRER, Gilbert PUJAS,
- Autorisations, invitations, matériel : Jean FERRER, Gilbert PUJAS,
- Publicité, article journal, Jean FERRER,
- Balisage, dé balisage : Claude HERNANDEZ, Dikkie CARITG, Jean AGUSTI, Robert MARTY,
- Encadrement des bénévoles pour les inscriptions : Marie-Claude SARDA,
- Inscriptions et matériel de contrôle : Marie-Claude SARDA, Gilbert PUJAS,
- Organisation du repas : Henri MESTRES,
- Repas des enfants : Françoise BONNION,
- Accompagnement des enfants : Roland TIXIER,
- Achats, sonorisation, apéro et buvette : Rose-Marie et Albert MONGE,
- Stand de vente des tee-shirts : à définir, Dora Van Moll, Christiane AGRAFEIL ;
- Trousse de secours : Jean FERRER qui contactera Colette CAPOSSELE,
- Dépliant, brochure à concevoir et à préparer dès que possible : Jean FERRER, Gilbert PUJAS

Quelques points particuliers :

- Sur la responsabilité vis-à-vis des enfants, dans l'hypothèse où François GUILLOU ne serait pas présent pour les encadrer. Ils seraient alors sous la responsabilité du club de 08h45 à 13h00, pendant la rando, le repas, les jeux, pour les rendre à leurs parents à 13h00. Une décharge signée des parents sera établie au moment de l'inscription, avec les n° de téléphone fixe et portable.
La liste des enfants sera obligatoirement signée par les parents lors de la récupération de leur enfant.

- Le repas est payant**, le prix sera défini après contact avec le traiteur MOLAS,
- La date limite d'inscription** pour le repas est fixée au : « **Samedi 18 JUIN 2011 dernier délai** »,
- Une boisson gratuite** pour tous les randonneurs,
- Le prix des boissons par la suite est fixé à 1 €,**
- Assurance manifestation exceptionnelle** à souscrire par Jacques COURTEAU,
- La tombola est maintenue**, comme l'an passé. (lots non connus à ce jour).
- Des boussoles seront offertes aux enfants.**
- Vente de « tee-shirt »**, prix unique : **5 €**
- Expo photos.**

La prochaine réunion du C.A aura lieu le lundi 27 juin 2011 à 14H15 dans le local du club.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 16H30.

Page 2/2